



Histoire & Patrimoine

Juillet 2023

Lettre N° 45

Éditorial

Vous trouverez dans cette lettre, le détail des Journées du Patrimoine des 15, 16 et 17 sept. Le patrimoine peut être culturel ou naturel. Il témoigne du capital qui se transmet de génération en génération. Il s'enrichit sans cesse de nouvelles réalisations architecturales, d'une création artistique contemporaine ou de mise en valeur de nouveaux sites naturels (Grotte Cosquer, Chauvet, etc.).

Nous avons sur notre commune la chance de réunir les différents types de patrimoines naturels ou culturels. Toutefois le patrimoine qui se distingue par sa beauté, son originalité ou simplement comme le repère d'une période historique reste fragile.

- * Comment les constructions nouvelles s'intègrent-elles dans un cadre bâti existant ?
- * Sont-elles l'exemple d'architecture renouvelée ou une agression de leur environnement ?
- * Comment l'aménagement d'un site permet-il de sauvegarder un environnement remarquable ou exemplaire ?
- * Comment la décoration urbaine, reflet d'une période contemporaine s'inscrit-elle dans notre environnement, quel message peut-elle transmettre, quel apport patrimonial

Nous sommes tous acteurs du patrimoine. Nous avons hérité des générations précédentes un capital. Nous allons transmettre aux générations futures ce que nous avons été capables de créer, de mettre en valeur.



Mais seul restera de cette période, ce qui est digne d'intérêt, ce qui crée de l'émotion et du lien social.

Les Amis du Vieux Mornant fidèles à leur mission originelle continuent de remplir une double fonction :

- * sensibiliser la population aux richesses patrimoniales
- * servir de lanceurs d'alerte en cas de dérapage.

Profitez de la période à venir pour découvrir ailleurs ce qui pourrait être fait ici.

Paul DELORME Président

- 1 Éditorial
- 2-3 Le clos Donzel
- 4-5 Le lac de la Madone
- 6-7 Expositions
- 8-9 Patrimoine funéraire
- 10 Voyages
- 11 Journées du Patrimoine
- 12 Nouvelles brèves

EXPOSITIONS

Salon de la Photographie

24 juin - 8 octobre

Conférence

Samedi 23 septembre

Projets 2024

La Forêt fait vivre

Histoire des Jeux Olympiques

Artistes Mornantais

VOYAGES

Jeudi 7 septembre 2023

Croisière sur la Loire

JOURNÉES DU PATRIMOINE

15-16 et 17 septembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mars 2024

Le clos Donzel (anciennement clos Patrin)

Ce clos, de 7 hectares environ, appartenait au XVIII^e siècle à Madame de VERNON épouse de Monsieur RIVERIE de la MOUCHONNIERE. Elle le vendit en 1752 à un notaire lyonnais qui le légua à son fils Eugène Melchior PATRIN savant naturaliste et minéralogiste, Mornantais par sa mère. Il convient de dire quelques mots sur ce personnage célèbre.

Après des études de minéralogie à l'Université de Paris, Patrin part à l'aventure en Europe de l'Est en 1777. Il va parcourir l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la République Tchèque puis la Pologne avant d'arriver en Russie. Accueilli à l'Académie Impériale de Saint Pétersbourg par les savants russes, le régime de Catherine II va lui accorder le titre d'Officier des Mines. Il repart alors vers la Sibérie où il séjournera 8 ans, exerçant son activité d'officier des Mines. En 1787, il décide de rentrer en France.

Élu comme député à l'Assemblée Constituante, Patrin sera arrêté sous la terreur et relâché quelque temps plus tard. La Convention va alors lui confier deux missions :

1. Reprendre le contrôle des manufactures d'armes de la Loire
2. Remettre en route l'exploitation houillère du bassin de la Loire.

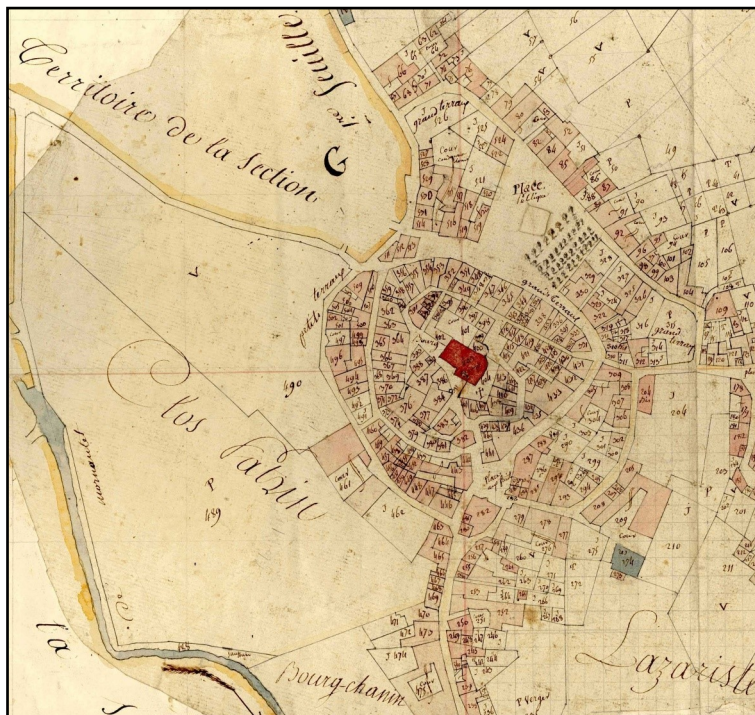
Patrin mettra toute son énergie à ses deux missions, fera établir la carte houillère du bassin de la Loire et terminera son activité en 1795. Il œuvrera ensuite à la création de l'École des Mines de Paris. Il meurt le 4 août 1815 à l'Hospice de Saint Vallier (Drôme).

En 1794, Patrin avait vendu sa propriété de Mornant à Monsieur PERREL, lequel transmettra par héritage sa propriété à sa fille Madame DONZEL.

Les héritiers DONZEL qui habitaient seulement l'été à Mornant ont modernisé le bâtiment vers 1910, ils avaient un fermier sur place pour s'occuper de la propriété agricole.

En 1961, la famille Donzel décida de vendre la totalité de la propriété (bâtiments d'habitation et d'exploitation) ainsi que les terrains à la commune de Mornant pour la somme de 190 000 francs soit 28 965 €.

Sur la propriété seront installés, au départ dans les anciens bâtiments, le Collège d'Enseignement Général (CEG) et la salle des fêtes dans le bâtiment de ferme. Plus tard, viendront la MJC en 1969 puis en 1973 le Collège d'Enseignement Secondaire (CES) et le plateau sportif.



Plan Napoléonien du clos Patrin 1812

En 1974, le Département du Rhône ouvrira le Boulevard du Général de Gaulle et en 1975, naîtra la piscine intercommunale (type IRIS).

La commune complètera l'équipement du Clos Donzel avec l'ouverture du Gymnase de la Tannerie en 1983 et la construction du boulodrome Jean Palluy en 1990. Le boulodrome avait été précédé par la création de jeux de boules en plein air en 1970.



Messe avec la Jeunesse Mornantaise au Clos Donzel vers 1945 (Photo P. Besson)

Durant ces soixante dernières années, le Clos Donzel a été investi par de nombreux parkings au fur et à mesure des besoins de la commune. Situé au cœur de la commune, le Clos Donzel, au riche passé historique, reste un poumon vert apprécié de la population.

La rue Patrin, limitrophe du Clos Donzel, rappelle l'histoire de celui qui fut à son époque, le propriétaire du Clos Donzel et un savant renommé et apprécié.

Paul Delorme



Bâtiment Donzel bibliothèque jusqu'en 2023



Boulodrome Jean Palluy



Intérieur du gymnase de la Tannerie lors de son inauguration

Loge du Lac de la Madone : une nouvelle loge animée par les AVM



La lettre 41 vous présentait l'histoire du lac de la Madone. Les AVM ont accepté la mission de faire vivre une loge installée sur le site, par la mise en place d'une exposition permanente sur l'histoire de l'irrigation sur le plateau Mornantais.

Cette loge a déjà été restaurée par l'entreprise Condamin. Un complément de restauration a été réalisé en 2023 par les AVM (sol, reprise des murs, peinture...). Elle se trouve sur le circuit pédestre autour du lac, et fera partie « du circuit des loges restaurées » par les AVM, circuit qui fera prochainement l'objet d'un guide papier téléchargeable.

Cette loge sera inaugurée lors des journées du patrimoine (voir page 11) et comportera une dizaine de panneaux pédagogiques sur le thème de l'irrigation.

Le nom « Lac de la Madone » a été choisi du fait de l'existence sur le site d'une madone élevée à cet endroit en reconnaissance d'une ancienne propriétaire ayant échappé miraculeusement à un accident. Cette madone a été déplacée et redressée, il y a quelques années à la demande des Amis du Vieux Mornant.

Aujourd'hui le Lac de la Madone est l'étang de pêche idéal pour les sorties en famille. Le droit de pêche est géré par la Fédération de Pêche du Rhône.

Un chemin permet de faire le tour du lac avec sur le circuit, un arborétum et un parcours de santé.

Depuis 2019, la CNR a aménagé sur le lac un parc photovoltaïque de 630 panneaux sur une surface de 2 500 m². Ont été aménagées plusieurs ombrières avec panneaux photovoltaïques pour la production électrique. Ce parc illustre l'intégration des énergies renouvelables au sein de l'agriculture.

Convention avec la COPAMO (Communauté de Commune)

Le SMHAR a signé une convention avec la COPAMO dès le départ pour mettre à la disposition de la population le site de la Madone.

Cette convention a été renouvelée en 2011 pour 30 ans. En contrepartie la COPAMO s'est engagée à entretenir le site.

Le SMHAR a confié aux AVM l'animation de cette loge par la mise en place d'une exposition permanente.



Quelques mots sur l'irrigation

Le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône créé en 1966 a aménagé entre 1970 et 1980 l'irrigation sur le secteur de Millery-Mornant. Les étés devenant de plus en plus secs, le SMHAR fut obligé certains jours de limiter l'irrigation du plateau Millery-Mornant, le réseau n'arrivant pas à répondre à la demande.

Dès 1986 le SMHAR prit la décision de construire un barrage sur le ruisseau « Le Corsonat » sur la propriété de Monsieur Desgarets d'Ars. La retenue d'eau sera alimentée par ce ruisseau et par une canalisation de gros diamètre amenant directement l'eau du Rhône.

La propriété Desgarets à cheval sur trois communes (14 ha sur Mornant, 8 ha sur Saint-Maurice et 1 000 m² sur Saint-Didier-sous-Riverie) fut acquise par expropriation. La mise en place du financement (21 810 000 francs) a vu la participation de l'État, de la Région, du Département du Rhône et de l'Agence de l'Eau.

La réalisation du barrage permet de desservir par gravité les communes situées en aval et pallie aux insuffisances du réseau pendant les périodes les plus chaudes de l'année.

Commencé en 1990, le barrage en terre compactée avec étanchéité et protection de dalles de ciment fut terminé en 1991. Mais des fuites se produisirent lors de sa mise en eau. Il fallut conforter l'ouvrage en mettant en place un enrochement et un drainage complémentaire au pied du barrage.

Les terres du barrage ont été prélevées sur la propriété du SMHAR et pour compenser la destruction des arbres arrachés, le SMHAR a procédé à la replantation de surfaces boisées importantes. La digue a une hauteur de 18,8 m sur une longueur de 193 m et une largeur en crête de 6 m.

Le volume de la digue est de 64 650 m³, le volume d'eau retenu est de 340 000 m³. Le barrage a créé une retenue collinaire de 5,5 ha, aujourd'hui appelée Lac de la Madone.

Paul Delorme



Exemples de documents de l'exposition

L'irrigation, une ceinture verte autour de Lyon

Dans les années 60, deux paradigmes s'opposent quant au développement de la périphérie lyonnaise : bâtir une ville nouvelle qui rejoindrait Saint-Etienne, ou laisser place à des espaces de cultures. Cette seconde option l'emporte avec le soutien des élus du département et de la Chambre d'Agriculture. C'est la naissance du pousmon vert qui fera respirer Lyon jusqu'à aujourd'hui.

- ✓ Piège à carbone, limite la pollution
- ✓ Circuit-court pour alimenter la Métropole
- ✓ Climat tempéré

SMHAR

Schéma du réseau d'irrigation du Plateau Millery-Mornant

Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône
Adresse : 204, rue Frédéric de Croix - 69100 Saint-Didier
Tél : 04 72 31 59 95 - Fax : 04 78 05 22 62 - smhar@smhar.fr

Exposition « Moulins en Pays Lyonnais » 11 février au 18 juin 2023

Un grand succès : 4 000 personnes ont fréquenté la MDP et cette exposition réalisée en partenariat avec l'Araire et l'appui des associations patrimoniales locales.

Succès également des visites commentées et la conférence animée par Henri Bougniol et Daniel Pujas de l'Araire, sans oublier le pot de l'amitié préparé par les AVM aux 90 personnes présentes.

Participation également de 300 scolaires aux sept sessions animées par Maud Garcia médiatrice de l'Araire qui a fait découvrir aux enfants de façon ludique, l'histoire des moulins en Pays Lyonnais.



Visite commentée par Daniel Pujas et Henri Bougniol et présentation du film sur les « Moulins en pays Lyonnais »



Photo panoramique de l'exposition, salle Truphémus, réalisée par Bernard Besson pour la visite virtuelle sur l'expo des moulins, à revoir en scannant le Code QR ci-contre.



Salon de la photographie 24 juin au 8 octobre 2023

À partir du samedi 24 juin, la Maison de Pays de Mornant accueille *le salon de la photographie*, proposé par les associations « les Amis des arts de la région de Mornant » et « les Amis du Vieux Mornant ». Deux approches :

Regards croisés sur notre terre : Une quarantaine de photos de sept photographes pour vous faire partager leurs visions et perceptions d'une terre en sursis, fragile, sublime, ou urbanisée.

Histoire de la photographie : Cette exposition, de la préhistoire au numérique, retrace les personnages, les découvertes, les échecs et succès qui ont conduit aux progrès continus de la photographie.

Grâce à un partenariat avec le musée de la photographie de Saint-Bonnet-de-Mure, de très nombreux appareils photos, caméras, projecteurs photos et ciné... de toutes générations, vous sont présentés ainsi que différents panneaux vous permettant de suivre cette passionnante histoire.

Une conférence animée par François Boisjoly directeur du musée de Saint-Bonnet-de-Mure vous est proposée le **23 septembre à 15 h 30 - Salle Noël Delorme**.



AU FIL DU TEMPS : LA PHOTOGRAPHIE ET LES GRANDES INVENTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES



Patrimoine funéraire du cimetière de Mornant

Comme dans beaucoup de communes, les cimetières ont leur histoire.

Leur histoire c'est celle du village, l'histoire de ses habitants qui l'ont fait vivre, une histoire qui se perpétue, et qu'il ne faut pas perdre.

Pour Mornant, nous avons ébauché ce projet d'étude et de mémoire en évoquant dans les N° 38, 39 et 43 des lettres « **Histoire & Patrimoine** » l'existence des premiers cimetières implantés comme souvent sur le pourtour de l'église et également de celui des pestiférés, à l'écart, sur le secteur de la Croix du Marchay.

Dans la première partie du 19^e siècle, pour différentes raisons (exiguïté, hygiène et autres) le cimetière existant a été transféré dans le quartier de Serpaton. La lecture des dossiers et registres communaux nous apprend que la première des quatre tranches qui composent notre cimetière actuel est celle qui héberge la sépulture des curés de la paroisse, l'entrée étant bien rue Serpaton, d'un aspect certainement différent de celui que l'on voit aujourd'hui.

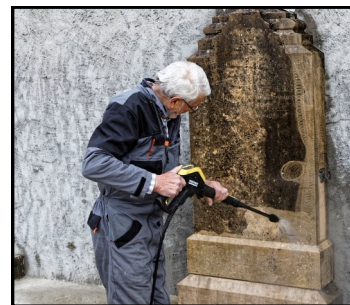
L'acquisition foncière par la commune pour cette première tranche date des années 1810-1815. Les achats des premières concessions par les particuliers sont enregistrés à compter de 1849, ils se sont étalés jusqu'au début du 20^e siècle.

La 2^e tranche s'est réalisée sur la période 1910-1925 ; la 3^e sur laquelle se trouve le monument aux morts a couvert les années 1920-1985. Pour la 4^e tranche, acquisition foncière et travaux d'aménagement dans la décennie 1980. Cet espace qui accueille les urnes funéraires est aujourd'hui presque totalement occupé.

De concessions perpétuelles de 1849 à 1920, la commune est passée à des concessions centenaires pour la période 1945-1950. Durant ces années on arrive aux concessions trentenaires renouvelables, pratique toujours d'actualité.

Si, dès les années 1950 on a pu constater, à la marge, une reprise par la commune de concessions abandonnées, cette opération s'est accentuée depuis quelques décennies pour récupérer des emplacements et les proposer à la vente après réalisation des préparations nécessaires sans trop se soucier du patrimoine funéraire. Les Amis du Vieux Mornant l'ont constaté sans trop réagir. Pour l'association, l'élément déclencheur a été l'opération de 2019 engagée par la commune pour la série de reprise de sépultures anciennes abandonnées (datées de 1849 à 1860) se rapportant aux familles qui ont marqué cette période à Mornant (MONIN, PIZAY, RAMBAUD...)

Avec cette intervention, nos membres AVM et certains élus ont pris conscience de la présence de ce patrimoine et de l'intérêt de le sauvegarder. La reprise par la commune en 2022 de concessions a été précédée de repérages, identifications et expertise des monuments voués à la disparition. Lors des travaux tous ces éléments (stèles, pilastres, croix et autres accessoires) ont été entreposés à proximité du lieu de leur future exposition.



En février et mars 2023, les équipes, communale technique avec le matériel adapté et celle des Amis du Vieux Mornant ont réalisé les travaux de génie civil et mis en place méthodiquement les stèles, croix et autres éléments du mobilier funéraire récupéré constituant ainsi le début de notre musée.

Tous ces éléments de mobilier funéraire proviennent de sépultures abandonnées par les successions familiales. Un espace pré-aménagé est prêt pour la suite, restons vigilants en collaboration avec les élus pour poursuivre l'œuvre engagée.

Enfin n'écartons pas non plus l'idée qu'il faudrait approfondir avec la commune, de conserver sur place les monuments importants ou caveaux abandonnés, en les cédant comme cela se passe dans d'autres communes, à des repreneurs particuliers qui s'engagent à les restaurer pour leur usage personnel et familial : une autre formule pour la maintenance de notre patrimoine.

Sont présentés à ce jour sur ce que l'on devrait pouvoir appeler MUSÉE FUNÉRAIRE *(Photo panoramique ci-dessous)*

- * La stèle de la famille PIZAY et une porte de caveau de la famille MONIN *(période 1850)*
- * Les monuments des familles DORY / BROSE - DUSSURGEY / MARGARON - MARTIN / VILLE *(Période 1900)*
- * Les stèles des familles LONDICHE et LAURENT, l'une d'elles en pierre reconstituée *(période 1900-1910)*
- * Une série de croix en fonte sur lesquelles sont accrochés des cœurs en métal recevant l'état civil des personnes inhumées
- * Un monument contemporain en marbre noir de la famille GIRARDON qui mérite que l'on s'y attarde.

Une pensée pour Marius Girardon qui, une grande partie de sa vie a travaillé comme fossoyeur au cimetière pour chaque enterrement. Enfin la sépulture de cette famille est l'exemple d'une sépulture abandonnée au terme d'une concession trentenaire.

Ces quelques lignes sur le sujet du cimetière ouvrent la porte à des chapitres à venir qui auront pour objectif de nous rappeler, nous faire connaître ou découvrir une partie de notre passé finalement pas très ancien.

Pour terminer remercions pour leur participation collective : les élus impliqués, les équipes administratives et techniques communales, bien sûr les membres des Amis du Vieux Mornant. Tous et toutes ont contribué à la réussite de ce projet.

Georges Glas

Ensemble des monuments, stèles, croix, caveau, mise en valeur dans un espace dédié



Un reportage photographique des travaux vous sera proposé dans la lettre de Janvier 2024

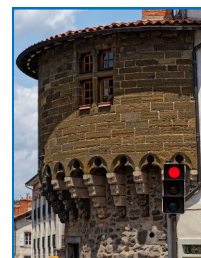
Voyage du 15 juin 2023 « Le Puy - Perle du Velay »

Le 15 juin 2023 nouveau voyage des Amis du Vieux Mornant au Puy en Velay : véritable joyau patrimonial situé sur le chemin de Compostelle. La cité religieuse abrite un patrimoine exceptionnel édifée dans un écrin de pitons volcaniques servant de piédestal à des monuments remarquables, que nous avons découverts en traversant la vieille ville au caractère médiéval et renaissance.

Les Amis du Vieux Mornant n'ont pas manqué de courage pour gravir les 134 marches et atteindre le parvis de la cathédrale chef d'œuvre de l'art roman et classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Capitale de la dentelle, la visite du centre international de la dentelle au fuseau a passionné nos AVM ! Et nous avons terminé cette mémorable journée par une dégustation à la distillerie Pagès qui fut très appréciée par tous les participants.

Josette Serignat



Voyage du 7 Septembre « Croisière sur la Loire & Château de Bouthéon »

Trois approches patrimoniales : historique, gastronomique et touristique !

Le château de Bouthéon, place forte médiévale devenue résidence Renaissance puis bourgeoise. Bouthéon est l'un des premiers châteaux présents le long du fleuve. Ancienne propriété des La Fayette, des Bourbon et des Gadagne, le château de Bouthéon appartient, depuis 1995, à la ville qui l'a restauré et transformé.



Vue du restaurant
« Relais du Château »

Renseignements et
inscriptions
Josette Sérignat
04 78 44 05 72



Journées du Patrimoine les 15, 16 et 17 Septembre 2023

Vendredi 15 septembre

17 heures : Salle Valéry Giscard D'Estaing
Lancement des journées du patrimoine par la commune de Mornant et les Amis du Vieux Mornant : Balade à la découverte des arbres du Clos Fournereau.



Samedi 16 septembre

14 h 30 : Inauguration du lavoir restauré Boulevard des Aqueducs
Après l'inauguration possibilité pour les marcheurs de rejoindre la loge du lac de la Madone à pieds.

Pour les non marcheurs, rassemblement à 16 heures à la loge du lac de la Madone.

16 heures : inauguration de la loge de la Madone consacrée à l'histoire de l'irrigation (voir page 5).



Dimanche 17 septembre

Journées familiale et culturelle autour de la médiathèque Louis Calaferte au clos Saint Charles (ancien IMPRO) organisées par la Commune de Mornant (Programme détaillé dans le prochain bulletin municipal).

15 heures : Visite commentée de l'église de Mornant par les Amis du Vieux Mornant.

Circuits des Loges restaurées (en préparation)

En partenariat avec les services de la Mairie et l'Office de Tourisme des Coteaux du Lyonnais, les AVM procéderont au balisage de trois circuits pédestre de 7 km, 11,5 km et 16 km pour découvrir les paysages et les diverses restaurations réalisées.

Ces circuits seront disponibles à l'OT et une « balade-inauguration » sera proposée à tous les marcheurs d'ici la fin de l'année.

Rando des fives du *Circuit de l'eau* le dimanche 8 octobre

Les Amis du Vieux Mornant participeront cette année encore à la « Rando des Fives » sur un circuit patrimonial spécifique « *le circuit de l'eau* ».

Une occasion de (re) découvrir le lavoir, la loge Jean Gouttaret, le puits du bois, la loge du Lac de la Madone, le puits du Luet.

À chaque étape les Amis du Vieux Mornant seront présents pour accueillir les nombreux marcheurs. Le club de gymnastique prépare cette randonnée, les plans, le balisage... et le ravitaillement !



Le puits du Bois

Le lavoir restauré



Nouvelles brèves.

Les Amis du vieux Mornant ont tenu la buvette dans le cadre du Salon de L'habitat 2023. La recette contribuera à la réalisation des différentes activités des AVM en faveur du patrimoine Mornantais



Une partie des bénévoles



GROUPE ARCHIVES COMMUNALES

Depuis le début 2023 le groupe archives recense et classe les archives communales stockées à la mairie depuis la révolution française : voirie, urbanisme, bâtiments publics, délibérations, litiges etc... À terme ce travail long et méticuleux devrait permettre une consultation rapide des archives historiques.

REPÉRAGE DES MURS EN PIERRES

Les AVM ont parcouru début 2023 les divers chemins de la Commune pour repérer tous les murs en pierres dignes d'intérêt. Après un périple de 65 kilomètres, propriété après propriété, le résultat des recherches a été transcrit sur un plan général de Mornant et transmis à la commune pour une intégration de ces recherches dans le PLU afin de permettre une meilleure protection de ces ouvrages.

ENTRETIEN DE PRINTEMPS DU PATRIMOINE RESTAURÉ

Loges, croix, pont, oratoire, intérieur, extérieur... chaque printemps les AVM organisent un entretien de printemps. Celui-ci se termine par un excellent repas froid préparé par « les dames » toujours aux petits soins. L'équipe des espaces verts de la commune a partagé ce moment convivial.



COMMENT LIRE UN CODE QR ?

Sur votre téléphone portable ou tablette, ouvrez l'application « Appareil photo » intégrée. Dirigez votre appareil vers le code QR, quand le code est reconnu, une notification s'affiche sur l'écran. Appuyez sur cette notification pour ouvrir le lien et... miracle vous saurez-tout !

Le code QR ci-joint vous donne accès aux 45 lettres éditées par les Amis du Vieux Mornant. Merci Alain !

Ce sera très utile pour profiter pleinement de la prochaine exposition programmée sur la forêt (chants d'oiseaux, bruits de la forêt...)

Comité de Rédaction de la lettre semestrielle

Josette Sérignat, Monique Zacharie, Patricia Marco, Roxane Bidault,
Bernard Besson, Hubert Flachy, Paul Delorme, Marc Serin, Alain Meyer

Lettre N°45 Juillet 2023

AVM Maison des Associations Mornant